

Le 23 mai, ensemble revendiquons l'urgence d'augmenter nos salaires pas notre âge de départ à la retraite !

Depuis la mise en œuvre du Complément de Traitement Indiciaire pour les professionnel·les du secteur social et médico-social, partout la colère monte dans les services et les mobilisations se multiplient pour exiger l'octroi des dispositions du SEGUR pour TOUTES et TOUS !

Avec la mise en œuvre du projet de réforme des retraites, le gouvernement a franchi un pas de plus dans la casse des acquis et cela vient s'ajouter à la colère des professionnel·les, qui n'en peuvent plus de voir leurs droits bafoués de cette manière, par la force et le déni de démocratie avec l'utilisation du 49.3 et les violences policières à l'encontre des manifestant·es.

Le besoin est urgent que le GOUVERNEMENT entende les millions de professionnel·les qui exigent depuis début janvier l'abrogation de la réforme et de meilleures conditions de rémunération.

Pour la CGT, il est inacceptable que les inégalités et les pertes de rémunération perdurent.

Car en augmentant les salaires de toutes et tous, c'est aussi, les cotisations aux caisses de retraites qui augmentent et donc qui viennent réduire la mise en danger de notre système.

Car en augmentant immédiatement les salaires c'est le pouvoir d'achat des français·es qui augmente et qui vient limiter la frénésie de l'inflation actuellement subie.

C'est pourquoi, pour la CGT, il est urgent de stopper l'absence d'égalité de traitement dans l'attribution des dispositions du SEGUR.

Face à cette situation, nos organisations CGT appellent tous les professionnel·les à se mobiliser le 23 mai 2023.

Ensemble exigeons :

- **Retrait de la réforme des retraites ;**
- **Prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ;**
- **L'augmentation immédiate des salaires : +192 sous forme de CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agent·es travaillant dans le secteur social, médico-social, de l'animation et du technique de la Fonction publique territoriale ;**
- **La revalorisation des grilles indiciaires, le dégel et le rattrapage de la valeur du point d'indice d'au moins 10%, à l'image de ce qu'ont gagné en mars dernier les fonctionnaires**

**Toutes et tous
en grève
mardi 23 mai 2023**

en Allemagne ;

- **Mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation, à l'image des rémunérations indexées sur l'inflation pour les fonctionnaires belges ;**
- **L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;**
- **Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;**
- **La baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires ;**
- **L'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique.**